

THAÏLANDE

Holiworking s'est associé à une médecin grande voyageuse pour produire des fiches conseils santé par pays. Elles ont pour objectif de vous informer sur les conditions sanitaires du pays et en particulier les vaccins nécessaires et les traitements recommandés.

Ces fiches ne peuvent se substituer à une consultation médecin traitant avant de partir, voir une consultation voyageurs. Ces démarches sont à anticiper, il existe des délais pour les consultations voyageurs et pour acquérir l'immunité d'un vaccin ainsi que des tensions d'approvisionnement sur certains vaccins.

VACCINATION

Mise à jour des vaccins diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) et rougeole-oreillons-rubéoles pour les enfants (ROR).

Le vaccin hépatite A est recommandé. En fonction des conditions de voyage, les vaccins Hépatite B, typhoïde, tuberculose peuvent être recommandés.

Pour les séjours ruraux, la vaccination contre l'encéphalite japonaise peut être nécessaire.

La rage est endémique, il faut éviter les contacts avec les animaux suspects, la vaccination peut être recommandée pour certaines professions, séjour en milieu rural éloigné des villes. Laver la plaie au savon en cas de morsure et consulter rapidement.

Les voyageurs de plus de 9 mois venant d'une région endémique doivent être vaccinés contre la fièvre jaune.

PALUDISME

Transmission localisée toute l'année aux frontières du Myanmar, Cambodge et Laos. Classement en zone 3 (Atovaquone/Proguanil ou Doxycycline ou Méfloquine).

Pas de risques dans les villes (Bangkok, Chiangmai, Pattaya), les centres urbains, à Koh samui et dans les stations touristiques de l'île de Phuket.

DENGUE

Multiplication des cas. Protection anti-moustiques. Ne pas prendre d'aspirine ni anti-inflammatoires en cas d'atteinte.

CHIKUNGUNYA

Transmission possible dans le sud. Prévention anti-moustiques.

RICKETTSIOSES

Port de vêtements longs et répulsifs en brousse, champs, forêt.



PIQÛRES DE MÉDUSES

Consulter rapidement. Mettre du vinaigre ou de l'eau de mer sur la plaie et couvrir de sable.



POLLUTION

D'octobre à novembre, dans les zones du sud.

Mi-février à mi-avril dans les provinces du Tak, Mae Hong son, Chiang Rai, Lamphun, Lampang, Phayao, Phrae, Nana, Uttaradit, Chiang Mai.



ENTRÉE EN THAÏLANDE AVEC DES MÉDICAMENTS

Se renseigner auprès de l'ambassade de Thaïlande pour voir si les médicaments emportés sont autorisés. Pour certains, il pourra être demandé une ordonnance rédigée en anglais.



[Découvrir la trousse médicale](#)

